

frère de Josette décrit l'enfance idyllique qu'il a connue grâce à ses deux sœurs:

Te souviens-tu quand j'allais m'coucher avec toi et Monique? Viviane était toute scandalisée et elle courait le dire à la mère pour qu'elle monte me faire sortir de votre lit. On savait déjà que Viviane allait faire une sœur. Elle voyait des péchés partout. Mais elle a changé la Viviane. Depuis qu'elle est moins scrupuleuse, tu peux lui dire n'importe quoi [...] (p. 275)

On dirait que c'est la romancière elle-même qui s'est subtilement introduite dans la trame de son récit. On voit des péchés partout, même s'ils sont rayés; et on a souvent l'impression que ce roman nous dit n'importe quoi: malgré son ambition épique de contribuer à une littérature de «chez nous» – «J'écoute toujours CKSB en français», Louis nous assure-t-il (p. 214) –, c'est un texte qui déçoit souvent par son étroitesse d'esprit et son ton moralisateur.

Constance Cartmill
University of Manitoba

THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) (1999)
Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux, Moncton, Éditions d'Acadie, 576 p.
[ISBN: 2-7600-0359-0]

C'est une œuvre monumentale que nous ont livrée Joseph Yvon Thériault et les membres de son comité scientifique*, et c'est une œuvre désormais indispensable à toute personne cherchant à connaître ou à étudier sérieusement les francophonies minoritaires canadiennes.

Le bouquin compte vingt-cinq chapitres, regroupés en six grandes sections thématiques, soit la géographie, l'histoire, la socioéconomie, le politicojuridique, l'éducation et la culture, et rédigés par des chercheurs renommés, pour la plupart, en milieu minoritaire. Le projet a été financé par le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec.

*Alain Baudot (Collège universitaire Glendon), Christiane Bernier (Université Laurentienne), Neil Boucher (Université Sainte-Anne) et André Fauchon (Collège universitaire de Saint-Boniface).

Si le livre nous présente «l'état des lieux» des francophonies minoritaires au Canada, il représente aussi, d'une certaine façon, «l'état de la recherche» sur ces francophonies, y compris ses lacunes. Car, si le portrait qu'il nous livre est très complet sur certains plans, il l'est beaucoup moins sur d'autres. En effet, les thèmes de la géographie, de l'histoire et du juridique sont pleinement développés; par contre, ceux du politique, de l'économie et de l'éducation le sont moins, parfois beaucoup moins. Il en tient moins, sans doute, à la volonté des rédacteurs qu'à la disponibilité de recherches dans ces domaines.

Commençons d'abord par ce qui n'y est pas du tout. Il aurait fallu, à mon avis, prévoir une section démographique, où l'on aurait tracé l'évolution démographique et linguistique globale des francophonies partout au pays au XX^e siècle. Il est vrai que certaines données du genre s'y retrouvent, mais un peu au hasard, sous «géographie», par exemple, ou sous «histoire». Aussi, j'aurais aimé y trouver un chapitre sur le phénomène de l'immersion, qui est venu donner un certain regain de dynamisme aux institutions de la francophonie un peu partout au Canada. Enfin, il aurait été bon de traiter de l'impact des nouvelles technologies de l'information, surtout l'Internet, sur l'évolution des communautés francophones. Le foisonnement des nouveaux programmes éducatifs livrés à distance, la prolifération des sites web francophones, et la création de communautés francophones virtuelles auraient mérité une discussion préliminaire, sinon un examen empirique plus approfondi.

Il faut souligner aussi certaines inégalités de traitement dans les sections thématiques présentées: par exemple, l'on retrouve deux sections sur la socioéconomie en Acadie, mais rien sur le système d'éducation dans cette région. La section «politicojuridique» est beaucoup plus juridique que politique; il ne faut pas blâmer les rédacteurs pour cette lacune, puisque, comme le souligne Linda Cardinal, suivant Marcel Martel, «il n'est pas exagéré de dire que la science politique boude les francophones hors-Québec» (p. 325). La section sur l'éducation est axée beaucoup plus sur l'évolution juridique dans ce domaine que sur le développement «sur le terrain» des écoles et des commissions scolaires francophones. La

section «socioéconomie» est bien plus orientée sur le «social» (identité, statut linguistique, etc.) que sur l'économie, à l'exception d'un excellent chapitre sur «Les Acadiens des Maritimes et l'économie» (p. 239-264) par Marc Johnson et Isabelle McKee-Allain.

Pour ce qui est de la substance, elle est abondante et solide, allant de contributions théoriques remarquables [soulignons notamment celles de Rodrigue Landry et Réal Allard sur «L'éducation dans la francophonie minoritaire» (p. 403-433), une des seules qui osent être prescriptives aussi bien qu'analytiques, ou encore celle de François Paré sur les cultures francophones minoritaires au Canada (p. 497-510)], jusqu'à des analyses empiriques minutieuses [voir par exemple «La géographie du peuplement francophone de l'Ouest», par Gilles Viaud (p. 77-96), ou encore la contribution d'Edmund Aunger, également sur les communautés francophones de l'Ouest (p. 283-304)]. Le chapitre rédigé par Pierre Foucher sur les droits linguistiques au Canada (p. 307-342) ressort aussi par l'ampleur de sa documentation et la solidité de l'analyse; c'est une excellente synthèse du sujet.

Au niveau de l'interprétation, il y peu à redire, la plupart des auteurs étant équilibrés et pondérés dans leur analyse et leurs conclusions; ainsi je me limiterai à un seul commentaire. Dans le chapitre intitulé «L'espace politique et la vie politique en Acadie», par Philippe Doucet, Roger Ouellette et Marie-Thérèse Seguin, on trouve une lacune majeure commune à bien des chercheurs acadiens, à savoir l'ignorance ou l'incompréhension de l'ampleur des réformes du régime de Louis Robichaud (1960-1970). Après un seul paragraphe décrivant partiellement ces réformes, les auteurs en accordent plusieurs à la création de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), un événement bien plus mineur à mon avis dans l'histoire des Acadiens, et au projet d'un territoire autonome acadien, projet qui n'a jamais eu l'appui de plus qu'une poignée d'Acadiens. Or, sans les réformes effectuées sous Robichaud, notamment l'abolition des comtés et la centralisation du prélèvement des taxes de propriété, le développement de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick serait demeurée bloquée à tout jamais, puisqu'il aurait été impossible de transférer des

fonds des régions riches de la province (le Sud) aux régions pauvres (le Nord, où se trouve surtout la population acadienne) et d'assurer ainsi une qualité plus égale des services, notamment en éducation et en santé.

Somme toute, il faut féliciter les rédacteurs et les auteurs d'avoir réalisé ce projet de grande envergure et d'avoir produit une œuvre qui sera consultée pour de nombreuses années à venir par les chercheurs et les enseignants en milieu minoritaire.

Raymond-M. Hébert
Collège universitaire de Saint-Boniface